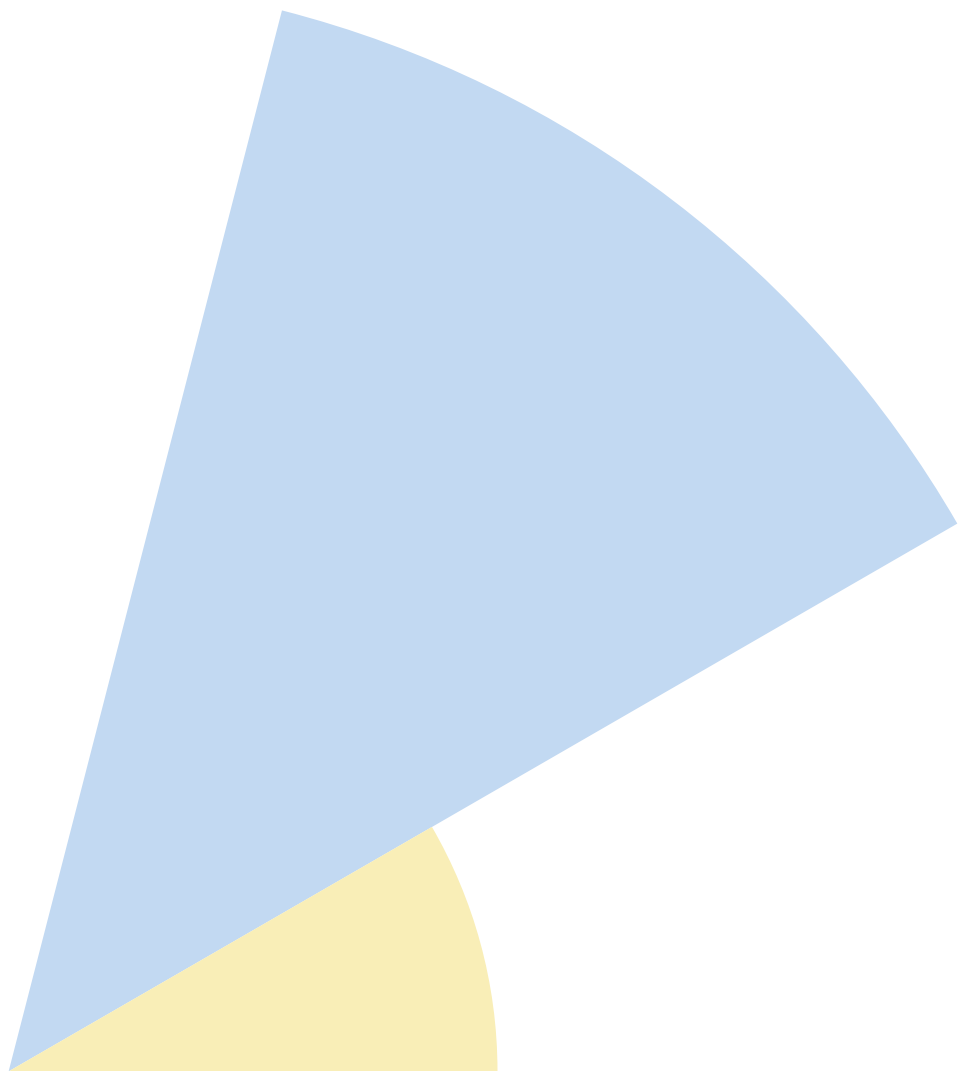


La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques



La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques

De pair avec la diversité des situations de pauvreté monétaire des ménages, six profils sociodémographiques se détachent dans les Pays de la Loire. Les retraités pauvres vivent de pensions, de retraites ou de rentes. Au sein des ménages, les personnes insérées sur le marché du travail ont souvent des charges familiales. Ensuite, celles non insérées sur le marché du travail se scindent en quatre profils. Des jeunes en situation de pauvreté, en début de vie active ou étudiants constituent un premier profil. Les trois autres profils reposent sur le statut d'occupation du logement : des personnes non-insérées sur le marché du travail et propriétaires ; des locataires du parc privé et souvent dépendant des transferts sociaux ; enfin, des locataires du parc social résidant le plus souvent en milieu urbain.

La **pauvreté monétaire** peut être liée à une variété de facteurs et de situations personnelles ou professionnelles : la faiblesse (voire l'absence) de revenus d'activité, selon le degré d'insertion sur le marché du travail, le faible niveau de retraite, les charges familiales, etc.

Pour apprécier la diversité de ces situations, une typologie des ménages sous le seuil de pauvreté a permis d'identifier six profils sociodémographiques distincts ▶ **méthodologie**. Parmi ces profils, certains ont leur **niveau de vie** qui repose essentiellement sur les revenus d'activité, d'autres sur les prestations sociales ; certains correspondent à des catégories d'âge particulières (jeunes, retraités) ou aux statuts d'occupation du logement (propriétaires, locataires).

Le premier axe de différenciation entre les ménages pauvres est le lien à l'emploi. Dans les Pays de la Loire, le profil 1 est celui des ménages retraités : il regroupe 28,8 % des ménages pauvres, soit 18,9 % de la population pauvre ▶ **figure 1a**. Le profil 2 de ménages pauvres, insérés sur le marché du travail, correspond à ceux percevant des revenus du travail dont le seuil minimum est fixé par convention à un demi Smic par adulte. Ce profil représente 19,8 % des ménages pauvres. Sa part dans la population pauvre est plus élevée (27,7 %) du fait de nombreuses familles avec enfant. Le profil 3 correspond aux ménages pauvres non insérés sur le marché du travail et dont le référent fiscal a moins de 30 ans. Ce profil, qui représente 11,4 % des ménages pauvres, est concerné par des questions spécifiques, notamment de formation et d'entrée sur le marché du travail.

Au sein des autres ménages pauvres non insérés sur le marché du travail,

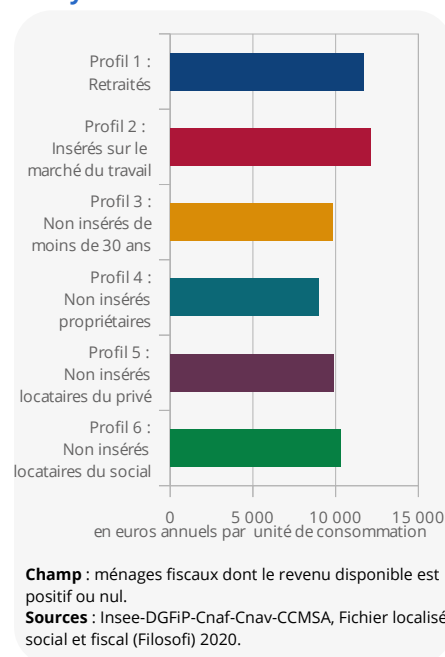
trois profils se distinguent selon le statut d'occupation du logement : les propriétaires (profil 4), qui représentent 9,4 % des ménages pauvres ; les locataires du privé (profil 5), avec 12,8 % des ménages pauvres ; et les locataires du parc social (profil 6), avec 17,8 % des ménages pauvres.

Les enfants pauvres vivent essentiellement parmi les ménages insérés sur le marché du travail (36 %) et les ménages locataires dans le parc social et non insérés (32 %). Enfin le tiers restant des enfants pauvres se répartit dans les 4 autres profils.

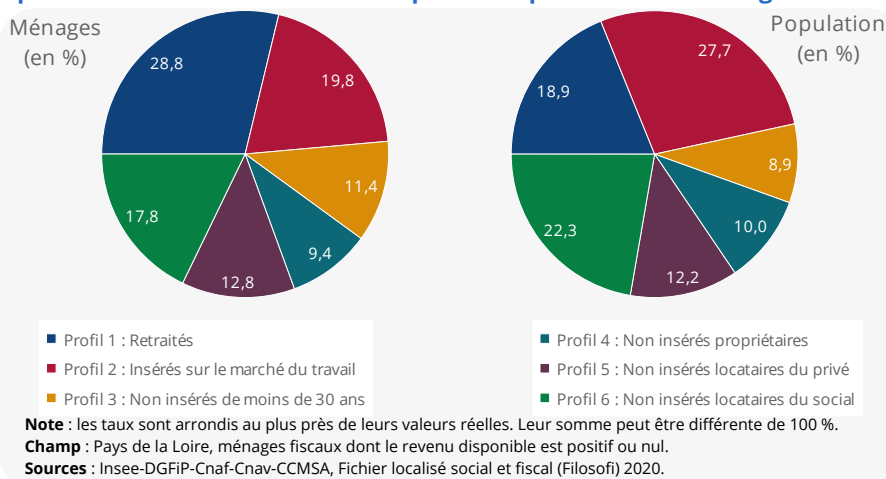
Les ménages pauvres insérés sur le marché du travail (profil 2) ont le **niveau de vie médian** le plus élevé, soit 12 110 euros annuels par unité de consommation (UC) ▶ **figure 1b**. Viennent ensuite les retraités (profil 1) avec 11 720 euros. À l'inverse, le niveau de vie médian est minimal (8 950 euros) pour les ménages pauvres non insérés sur le marché du travail et propriétaires (profil 4). Ce moindre niveau de vie doit cependant être relativisé dans la

mesure où ces ménages ont moins de dépenses contraintes puisqu'ils ne paient pas de loyer.

▶ 1b. Niveau de vie médian selon six profils de pauvreté dans les Pays de Loire



▶ 1a. Répartition des ménages et de la population en situation de pauvreté monétaire selon les six profils de pauvreté dans la région



Profil 1 : des retraités pauvres, vivant de pensions, retraites et rentes

Le profil 1 correspond aux ménages pauvres retraités, pour lesquels la question d'insertion sur le marché du travail n'est plus d'actualité pour la majorité. Leurs revenus disponibles reposent ainsi principalement sur les pensions, retraites et rentes, à hauteur de 83,9 %, et relativement peu sur les prestations sociales (autres que les retraites), comparé aux autres ménages pauvres.

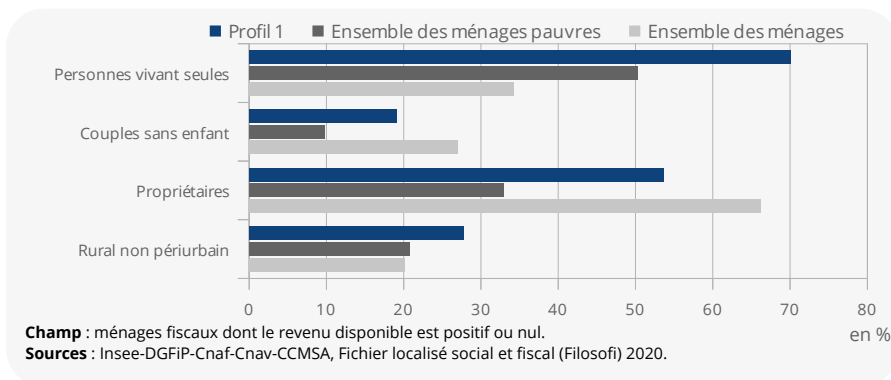
Dans les Pays de la Loire comme au niveau national, ce profil se singularise par une part importante de personnes vivant seules (70,1 % contre 50,3 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et de couples sans enfant (19,1 % contre 9,7 %) ▶ **figure 2a**.

Par ailleurs, la part des ménages propriétaires de leur logement, ainsi que celle des ménages habitant une commune rurale non périurbaine, est plus fréquente dans ce profil que dans l'ensemble des ménages pauvres de la région.

Dans l'hexagone, ce profil est relativement plus présent dans les départements du Massif-Central (Cantal, Creuse) et de Corse ▶ **figure 2b**.

Dans les Pays de la Loire, le profil des retraités pauvres est davantage présent dans les départements de la Vendée et de la Mayenne, avec respectivement 37,4 % et 34,0 % des ménages pauvres.

▶ 2a. Principales caractéristiques des ménages pauvres retraités dans les Pays de la Loire (profil 1)



Ces départements ont en effet une population plus âgée.

Toutefois, les ménages de retraités pauvres étant, comme ailleurs, plus souvent composés d'une personne vivant seule, ils représentent respectivement 25,6 % et 22,2 % de la population pauvre. Dans la Sarthe, leur part dans les ménages pauvres est de 27,5 % alors que celle de la population âgée de 60 ans ou plus est identique à celle de la Mayenne. Le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique ont moins de retraités dans leur population pauvre (de 25,7 à 26,2 %), car celle-ci est plus jeune.

Outre dans les territoires ruraux non périurbains, le profil 1 est aussi plus présent sur le littoral où, là aussi, la population est souvent plus âgée. Dans treize intercommunalités de la région, plus de 40,0 % des ménages pauvres sont des retraités : principalement sur

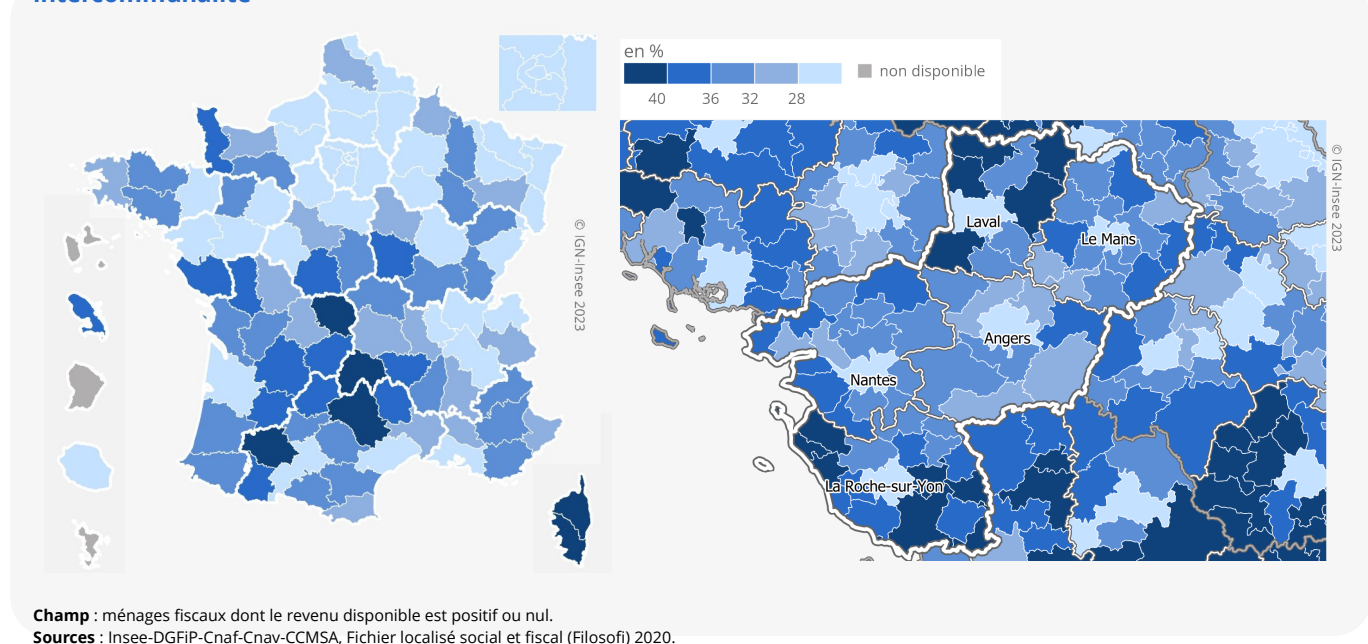
le littoral et le sud de la Vendée, et au nord-est de la Mayenne.

La communauté de communes (CC) de l'île de Noirmoutier, tout comme celle du Bocage Mayennais, ont la plus forte part de retraités parmi les ménages pauvres (46,1 %) de la région. Aussi, dans la CC du Pays de la Châtaigneraie, au sud-est de la Vendée, les ménages pauvres retraités représentent 45,7 % des ménages pauvres.

Dans plusieurs de ces territoires, la part de la population de retraités pauvres dépasse celle des populations insérées dans le marché du travail (profil 2). Dans la CC du Mont des Avaloirs, 36 % de la population a 60 ans ou plus.

A contrario, ce profil est nettement moins présent dans les territoires urbains à forte densité de population. À Nantes Métropole, 18,4 % des ménages pauvres appartiennent à ce profil 1 des retraités.

▶ 2b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 1, par département et intercommunalité



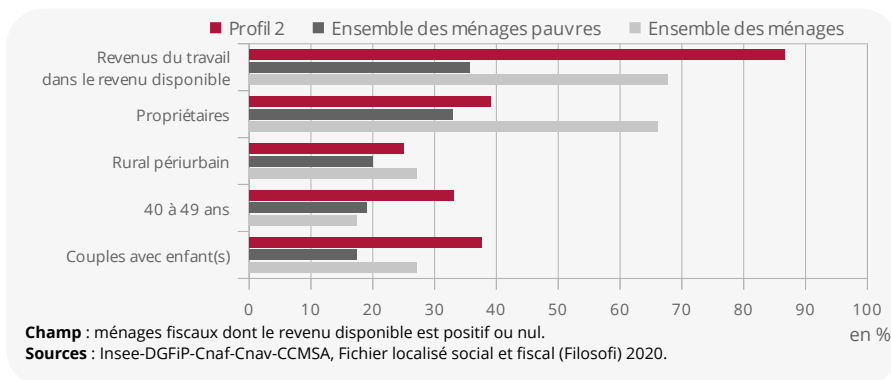
Profil 2 : des ménages pauvres insérés sur le marché du travail, souvent avec des charges familiales

La question du rapport à l'emploi est centrale dans les politiques publiques de lutte contre la pauvreté. Le profil 2 est caractéristique des ménages qui travaillent mais dont les charges familiales sont telles que leur niveau de vie reste inférieur au seuil de pauvreté. Leurs revenus dépendent très majoritairement de leur activité professionnelle, salariée ou non, et relativement peu de prestations sociales, en dehors du volet familial. Dans les Pays de la Loire, la part de leurs revenus du travail (salaires, traitements, revenus non salariés) dans le revenu disponible est 2,4 fois supérieure à celle de l'ensemble des ménages pauvres (86,6 % contre 35,7 %) ▶ **figure 3a**.

Ce profil se caractérise par une forte présence de couples avec enfant (37,5 % contre 17,5 % pour l'ensemble des ménages pauvres), notamment de minimum 3 enfants à charge. Ces ménages regroupent un tiers des enfants en situation de pauvreté de la région.

Par ailleurs, ils sont plus fréquemment propriétaires de leur logement et résident plus souvent dans les couronnes des villes, par rapport à l'ensemble des ménages pauvres de la région. La part des ménages dont le référent est âgé de 40 à 49 ans est elle aussi plus marquée.

▶ 3a. Principales caractéristiques des ménages pauvres insérés sur le marché du travail dans les Pays de la Loire (profil 2)



Ce profil 2 est plus présent dans les Pays de la Loire qu'en France de province (19,8 % contre 18,7 %). Au niveau national, ce profil est surreprésenté dans les départements franciliens situés au-delà de la première couronne, ainsi qu'à l'est du Rhône (Savoie, Ain, Haute-Savoie et Isère) ▶ **figure 3b**.

À l'échelon des départements des Pays de la Loire, la part de ménages pauvres insérés sur le marché du travail varie peu. Elle représente en effet 20,6 % en Vendée et 18,9 % dans la Sarthe, soit un écart de 1,7 point.

Au niveau infra-départemental, ce profil de ménages est davantage présent autour des grandes villes. En Vendée, il demeure particulièrement élevé dans le nord-est du département, avec jusqu'à 30,3 % des ménages pauvres dans la CC du Pays de Mortagne et 28,8 % dans celle du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts.

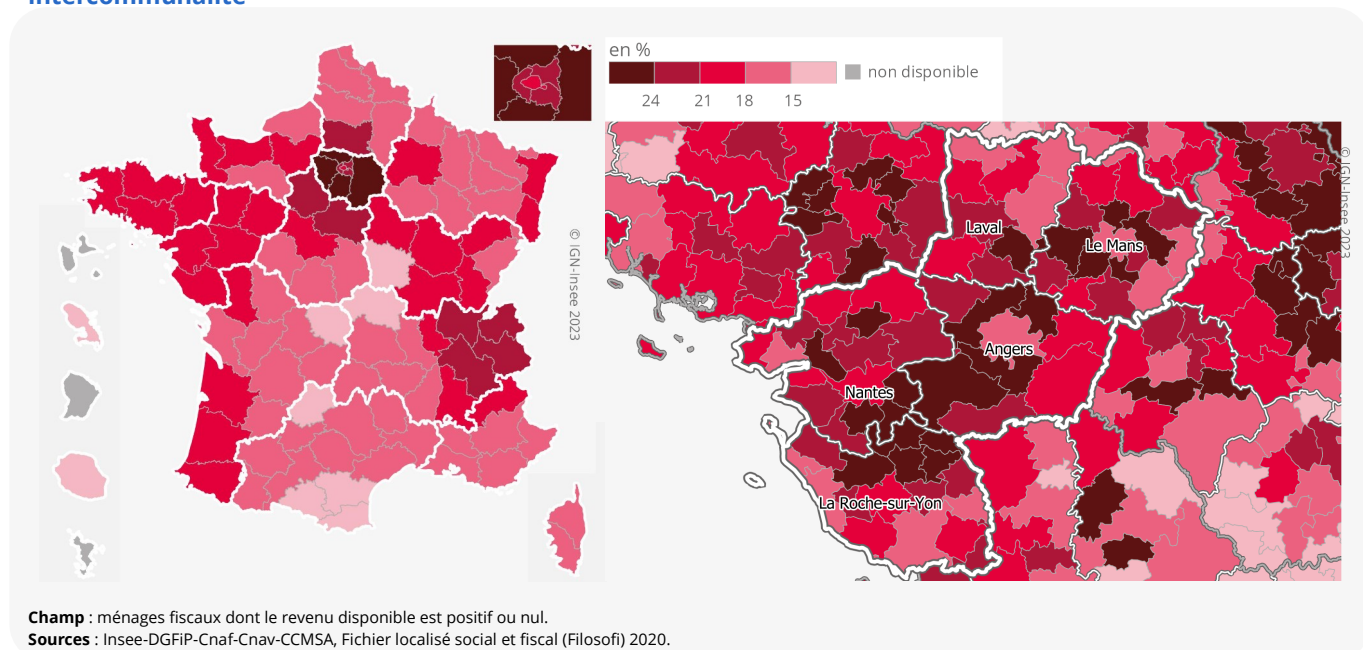
En Loire-Atlantique, les ménages pauvres insérés sur le marché du travail se situent plus souvent autour de Nantes Métropole et constituent 27,3 % des ménages pauvres dans la CC Sèvre et Loire.

Dans la Sarthe, le profil se retrouve autour du Mans Métropole, en particulier dans la CC du Val de Loire (26,6 %).

De même, le Maine-et-Loire compte 4 intercommunalités avec plus d'un quart de ce profil parmi les ménages pauvres. Trois d'entre elles se situent autour d'Angers Loire Métropole : 24,9 % des ménages pauvres dans la CC Loire Layon Aubance et 27,0 % dans la communauté d'agglomération (CA) Mauges Communauté.

En Mayenne, la CC du Pays de Meslay-Grez ressort avec 26,6 % des ménages pauvres qui appartiennent à ce profil.

▶ 3b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 2, par département et intercommunalité



Profil 3 : des jeunes en situation de pauvreté, en début de vie active ou étudiants

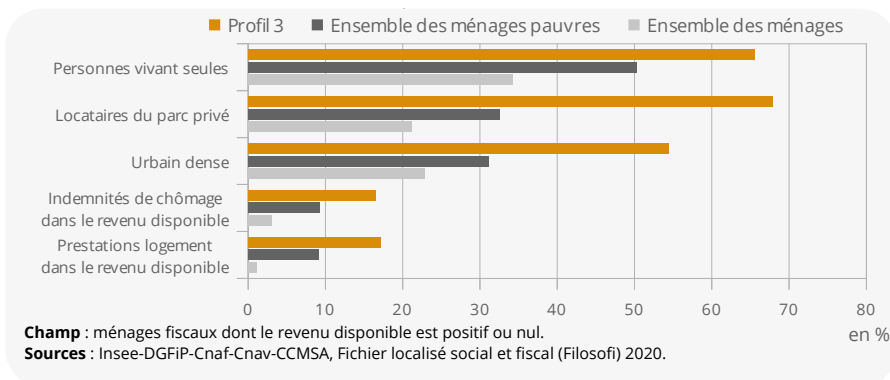
Le profil 3 regroupe les ménages jeunes (dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans) non insérés sur le marché du travail, soit 11,4 % des ménages pauvres des Pays de la Loire. Il est moins fréquent en France métropolitaine (10,6 %). Ces jeunes sont possiblement en phase d'insertion professionnelle, avec des situations d'emplois intermittents ou peu rémunérés. C'est un des publics cibles des politiques publiques en matière de formation. Les étudiants vivant en autonomie financière s'inscrivent également dans cette population.

Ce profil rassemble majoritairement des personnes vivant seules (65,6 % contre 50,3 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et locataires dans le parc privé (67,9 % contre 32,6 %) ▶ **figure 4a**.

Par rapport à l'ensemble des ménages pauvres, leurs revenus dépendent relativement plus de prestations sociales (48,2 % du revenu disponible), essentiellement des minima sociaux et prestations logements, ainsi que d'indemnités de chômage (16,5 % du revenu disponible).

Ces jeunes non insérés sur le marché du travail résident principalement dans les territoires les plus urbanisés.

▶ 4a. Principales caractéristiques des ménages pauvres non insérés de moins de 30 ans dans les Pays de la Loire (profil 3)



C'est pourquoi au niveau national, ce profil se retrouve en priorité dans les départements abritant les grandes métropoles, en particulier dans la Haute-Garonne et le Rhône ▶ **figure 4b**.

Dans les Pays de la Loire, la part de ce profil 3 est plus élevée dans les départements concentrant des zones urbaines densément peuplées. Elle atteint 13,3 % en Maine-et-Loire et 13,0 % en Loire-Atlantique et, dans une moindre mesure, 11,5 % dans la Sarthe. Ce profil couvre autour de 10 % des personnes pauvres de ces trois départements. Dans la Sarthe, ce profil de ménages compte davantage de familles avec enfant et moins de personnes seules, comparé à la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire.

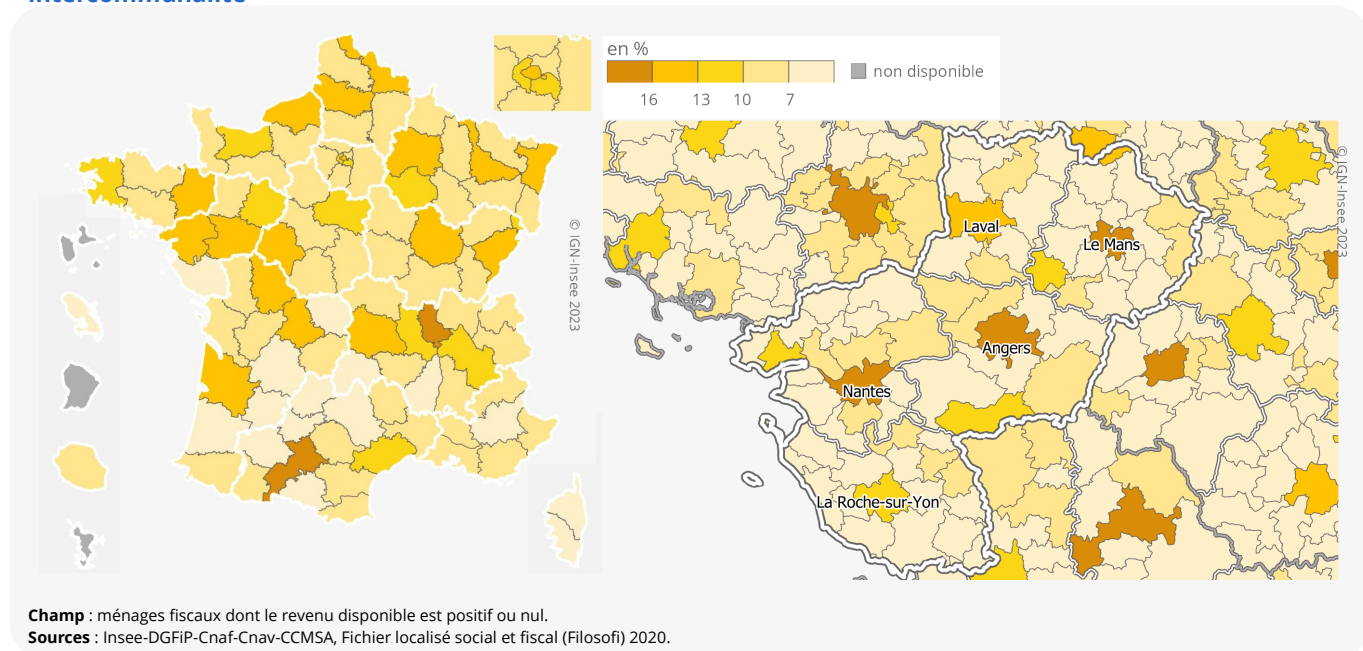
A contrario, la Mayenne et la Vendée ont des parts plus faibles de ce profil de

ménages parmi les ménages pauvres, respectivement 9,6 % et 6,6 %. En effet, ces départements n'ont pas de zones urbaines densément peuplées.

Ce profil est plus fréquent dans les métropoles d'Angers, Nantes et Le Mans, avec les parts les plus élevées de la région (20,0 %, 18,2 % et 16,9 %).

Dans la CA Laval Agglomération, la part de ce profil de ménages (14,8 %) est plus élevée que dans les intercommunalités de même densité de population comme celles de La Roche-sur-Yon Agglomération (11,8 %), la CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (Carene) (10,9 %) et de l'Agglomération du Choletais (10,7 %). Cette part est encore plus faible dans la CA Les Sables d'Olonne Agglomération (5,8 %), en lien avec la part plus faible de jeunes de 15 à 29 ans.

▶ 4b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 3, par département et intercommunalité



Profil 4 : des ménages non insérés sur le marché du travail et propriétaires

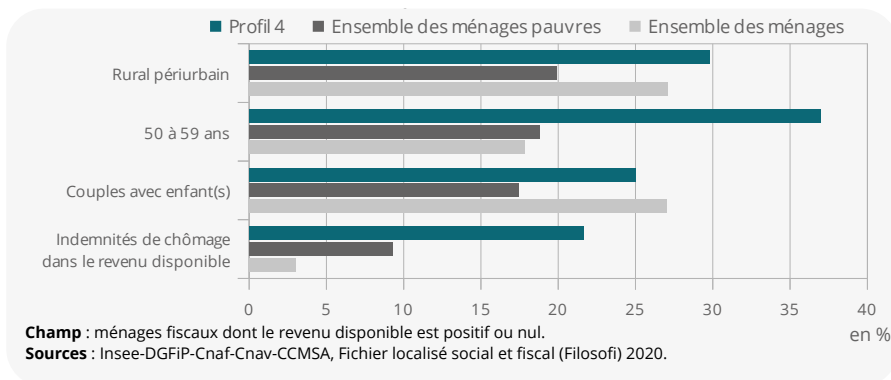
Le profil 4 regroupe les ménages non insérés sur le marché du travail et propriétaires de leur logement. Il représente 9,4 % des ménages pauvres des Pays de la Loire, comme en France métropolitaine (9,5 %). Ce profil regroupe des ménages relativement âgés : parmi eux, 37,0 % ont une personne de référence âgée entre 50 et 59 ans. Il est aussi davantage composé de couples avec enfant à charge que l'ensemble des ménages pauvres de la région (25,0 % contre 17,5 %) ▶ **figure 5a**. Les familles sont le plus souvent composées d'un ou deux enfants à charge. Et 9,4 % des enfants pauvres de la région y vivent.

Les indépendants (artisans, commerçants, agriculteurs exploitants, ...) sont présents dans ce profil 4, mais ils sont peu ou pas insérés sur le marché du travail. Les indemnités de chômage occupent une part importante dans leur revenu disponible, à hauteur de 21,7 %.

Par ailleurs, ces ménages résident davantage dans une commune rurale périurbaine (29,8 %) que l'ensemble des ménages pauvres (19,9 %).

À l'échelle de la France, ce profil est plus présent à La Réunion et dans les départements au sud et à l'ouest du Massif Central (Creuse, Ariège, Lot, Dordogne) ▶ **figure 5b**.

▶ 5a. Principales caractéristiques des ménages pauvres non insérés sur le marché du travail et propriétaires dans les Pays de la Loire (profil 4)



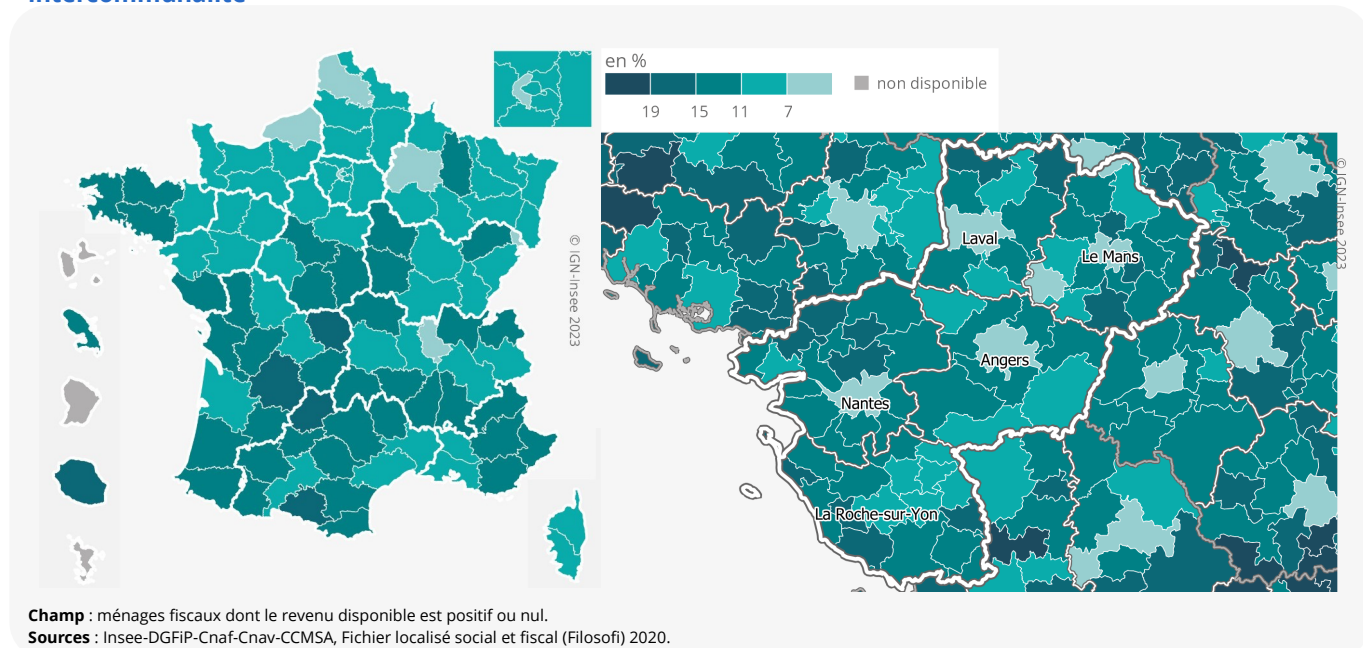
Dans les Pays de la Loire, la part de ce profil de ménages varie de 4 points entre les départements. Elle atteint 12,3 % en Vendée et 10,3 % en Mayenne, dépourvus de zones urbaines denses. La part d'enfants pauvres dans ce profil (13,7 %) est également plus élevée en Vendée que dans les autres départements de la région (de 7,5 % à 10,2 %). En Loire-Atlantique, dans la Sarthe et en Maine-et-Loire, les parts de ce profil dans les ménages pauvres sont inférieures à la moyenne de France métropolitaine, respectivement à 9,2 %, 8,4 % et 8,0 %.

La part de ce profil de ménages varie de 15 points entre les intercommunalités rurales et celles du littoral (forte présence de ce profil) et les métropoles (faible présence). Dans les CC Vendée Grand Littoral et de l'île de Noirmoutier, sur le littoral vendéen, le taux dépasse 18 %.

Ces ménages pauvres, propriétaires et non insérés sur le marché du travail, sont très présents aussi dans des zones périurbaines comme la CC de Nozay, la CC du Sud Est Manceau ou la CC Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois (de 16 % à 17 %). Il en est de même dans les territoires ruraux autonomes de la CC du Bocage Mayennais ou la CC du Mont des Avaloirs (18 %) en Mayenne.

À l'inverse, ce profil est nettement moins présent dans les métropoles. Au Mans Métropole, il représente 4,1 % des ménages pauvres.

▶ 5b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 4, par département et intercommunalité



Profil 5 : des ménages pauvres locataires du privé, souvent dépendants des transferts sociaux

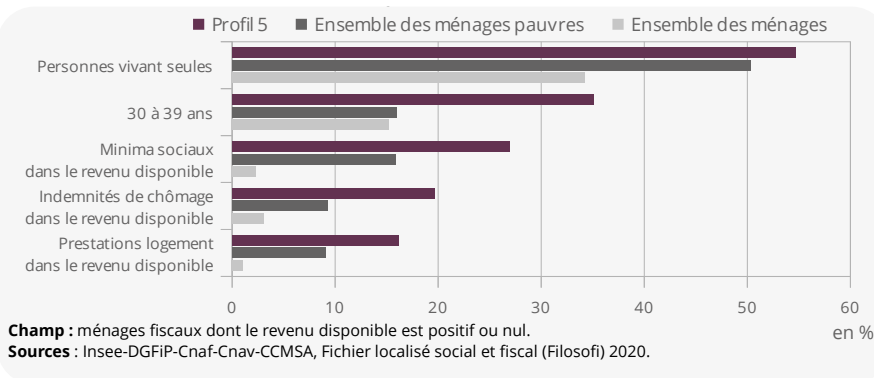
Le profil 5 est celui des ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc privé. Il représente 12,8 % des ménages pauvres des Pays de la Loire, nettement moins fréquent qu'en France métropolitaine (16,8 %). Ce profil se caractérise par une surreprésentation des ménages dont le référent fiscal est âgé de 30 à 39 ans (soit 35,1 % contre 16,0 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) ▶ **figure 6a**.

Parmi les ménages de ce profil, 54,7 % sont des personnes occupant seules leur logement (majoritairement des hommes). Toutefois, il regroupe aussi des familles monoparentales et des couples avec enfant, de telle sorte que 13,4 % des enfants pauvres se trouvent dans ce groupe.

Les revenus disponibles de ces ménages se distinguent de ceux des autres ménages pauvres de la région : ils incluent une part plus importante de minima sociaux (26,9 % contre 15,8 %), d'indemnités de chômage (19,6 % contre 9,3 %) et de prestations logement (16,1 % contre 9,1 %). Par ailleurs, 25,9 % de ces ménages ne déclarent aucun revenu.

Ce profil se retrouve surtout sur le pourtour méditerranéen, en Martinique, en Corse et à La Réunion ▶ **figure 6b**.

▶ 6a. Principales caractéristiques des ménages pauvres locataires du privé et non insérés, dans les Pays de la Loire (profil 5)



Parmi les ménages pauvres, la part des locataires du privé avoisine les 13 % dans les départements des Pays de la Loire, excepté en Maine-et-Loire où la part est plus faible (11 %).

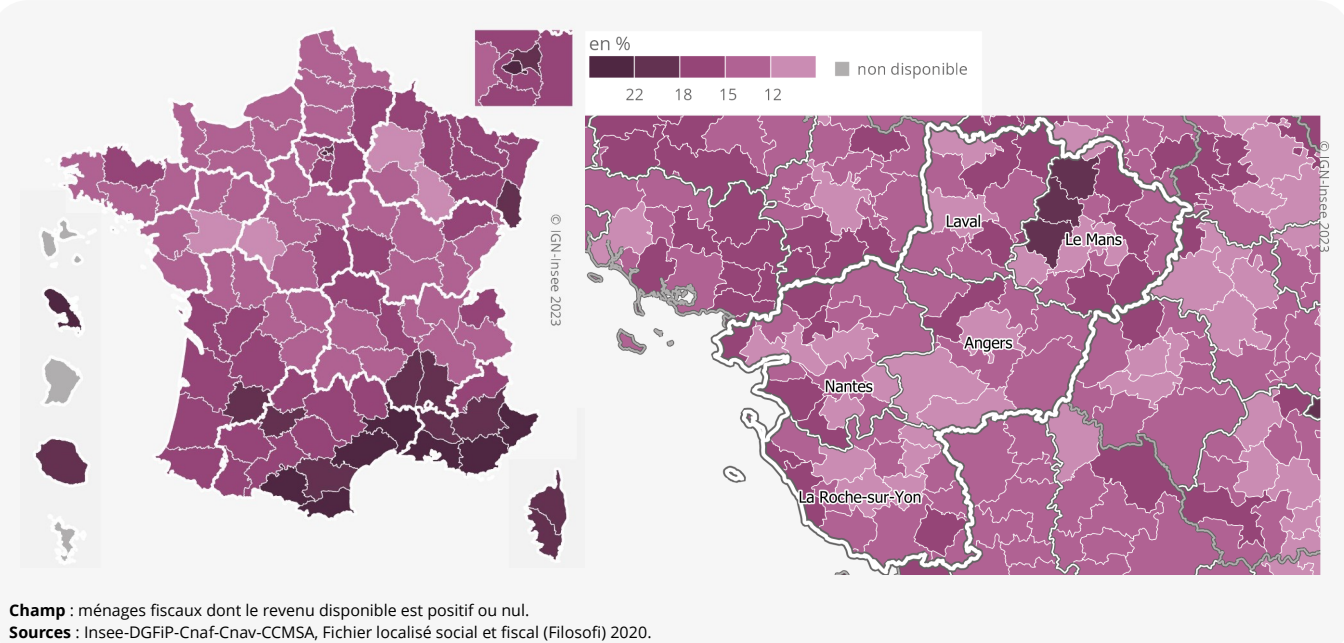
Dans la Sarthe, les parts de ce profil sont les plus élevées dans plusieurs intercommunalités : la CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (21,6 %), la CC de la Haute Sarthe Alpes Mancelles et celle de Loué-Brûlon-Noyen (LBN) (18,1 %). Suivent les intercommunalités du littoral : la CA Pornic Agglo Pays de Retz (17,5 %) et la CC Océan Marais de Mont (17,4 %).

À l'inverse, et ce quel que soit le département de la région, ce profil est moins présent dans les principales agglomérations. Il représente 8,8 % des ménages pauvres de la communauté urbaine (CU) d'Angers Loire Métropole, 11,6 % de la CU Le Mans Métropole,

11,8 % de la CA de Laval Agglomération et de La Roche-sur-Yon Agglomération et 12,6 % de Nantes Métropole.

Dans les plus grandes agglomérations, le développement du parc de logements sociaux s'inscrit dans les politiques publiques territoriales. De fait, les ménages pauvres se concentrent moins dans le parc privé en tant que locataires.

▶ 6b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 5, par département et intercommunalité



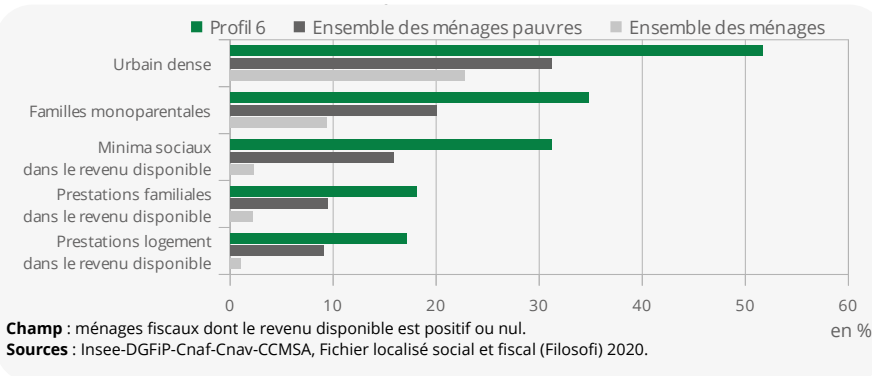
Profil 6 : des ménages pauvres résidents du parc social, le plus souvent en milieu urbain

Le profil 6 identifie les ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc social, soit 17,8 % des ménages pauvres des Pays de la Loire (17,2 % en France métropolitaine). Tout comme les ménages pauvres insérés sur le marché du travail, ce profil regroupe un tiers des enfants en situation de pauvreté, du fait d'une part importante de familles avec enfant, notamment des familles de 3 enfants ou plus. Les familles monoparentales représentent 34,8 % des ménages de ce profil, contre 20,0 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région ▶ [figure 7a](#).

Ce profil de pauvreté est caractéristique des territoires les plus denses, avec 51,7 % des ménages résidant dans une commune urbaine dense, comparé aux 31,2 % des ménages pauvres de la région.

La part des prestations sociales dans le revenu disponible est parmi les plus élevées, par rapport aux autres profils de pauvreté. En effet, dans la région, les revenus disponibles de ces ménages se composent à 31,3 % de minima sociaux (contre 15,8 % pour l'ensemble des ménages pauvres), 18,1 % de prestations familiales (contre 9,5 %) et 17,2 % de prestations logement (contre 9,1 %).

▶ 7a. Principales caractéristiques des ménages pauvres locataires du parc social et non insérés, dans les Pays de la Loire (profil 6)



Dans l'hexagone, ces ménages se trouvent surtout dans les territoires abritant le plus de logements sociaux, notamment le long de la façade de la Manche, dans les départements du nord et de l'est de la France (Marne, Territoire de Belfort, Aube) ▶ [figure 7b](#).

La part de ce profil de ménages est la plus élevée en Maine-et-Loire (21,1 %), dans la Sarthe (20,3 %) et en Loire-Atlantique (19,6 %), tandis que la Mayenne et la Vendée ont des parts nettement plus basses (12,9 % et 9,6 %). Ces différences sont à mettre en lien avec l'implantation de logements sociaux non homogène sur la région : elle est la plus élevée en Maine-et-Loire et à l'inverse la plus faible en Vendée.

Ce profil de ménages pauvres est ainsi davantage présent dans les zones urbaines denses.

Dans les grandes intercommunalités du Mans Métropole, d'Angers Loire

Métropole et Nantes Métropole, où les parts de logements sociaux sont les plus élevées, ce profil représente respectivement 31,0 %, 30,7 % et 26,3 %. Il est aussi présent dans les zones urbaines intermédiaires, mais dans une moindre mesure. Les CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (Carene), de La Roche-sur-Yon Agglomération et de Laval Agglomération ont des parts respectives de 24,8 %, 22,5 % et 22,3 %. Mais la CA des Sables d'Olonne Agglomération a une part nettement plus faible (9,8 %) en lien avec la faible présence de logements sociaux dans cette agglomération.

Ce profil est nettement moins fréquent dans les intercommunalités les plus rurales. Dans la CC du Bocage Mayennais et celle de l'Île de Noirmoutier, les parts respectives sont de 2,9 et 3,0 %.

▶ 7b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 6, par département et intercommunalité

